



ET SI ON EXPLIQUAIT CE QU'EST LA CHASSE

L'activité de la chasse n'est pas toujours comprise mais mérite d'être expliquée afin que tout un chacun puisse vivre sur un même territoire dans le respect l'un de l'autre.

Comment peut-on chasser ?

Pour pouvoir chasser sur un territoire, la personne doit être titulaire du permis de chasser (examen dispensé par un examinateur de l'Etat) puis s'être acquittée d'une cotisation annuelle comme toute activité sportive. Ensuite, cette personne pourra pratiquer uniquement sur sa propriété ou devra adhérer à une association qui loue des droits de chasse à des propriétaires.

Quelles sont les périodes de chasse ?

Désormais, l'ouverture est échelonnée chronologiquement en fonction des espèces. Mais globalement, la période commence au 1^{er} juin, avec un mode de chasse à l'approche qui se pratique individuellement et très tôt le matin ou tard le soir, pour se terminer au 28 février.

Quel est le rôle de la Fédération des Chasseurs ?

La fédération des chasseurs est une association loi 1901 agréée au titre de la Protection de la Nature. Elle coordonne l'activité et assure des missions de service public telles que la formation à l'examen du permis de chasser ou l'indemnisation des dégâts de grand gibier. Elle a un rôle d'information des chasseurs et de formation (permis de chasser, sécurité chasse, réglage de l'arme, ...) mais aussi auprès du grand public. A ce titre, elle sensibilise les scolaires depuis 1994

à travers son programme d'éducation à la nature.

Elle a, également, un rôle dans la gestion des espèces (suivis, définition de quotas...) et des milieux directement ou en tant que conseil auprès des gestionnaires de territoires.

A ce titre, elle met ses compétences aussi au service de porteurs de projets et réalise des inventaires, des aménagements écologiques (création de mares, plantation de haies...) ou des suivis.

Elle participe aussi à des études de recherche fondamentale.

Coordonnées : ☎ 04-77-36-41-74

☐ www.fdc42.fr-mail : fede.chasseur42@wanadoo.fr

Invitations

1er samedi du mois de mars : Nettoyage de la nature "j'aime la Loire ...PROPRE"

Le 3ème dimanche d'octobre : Découverte de la chasse " Un dimanche à la chasse"

Découverte des étangs Foréziens

Découverte de la Gravière aux Oiseaux

La chasse dans la Loire
10 500 Chasseurs
900 Associations de chasse
220 ha de cultures implantés pour la faune sauvage/ an
100 km de haies plantés depuis 2000
3 400h/an pour suivre l'évolution de la faune
10 000 personnes sensibilisées à l'environnement / an

